



Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes

Rapport d'activité 2018

Oustal

2018 EN SYNTHÈSE

■ REGARD(S) SUR L'ACTIVITE REALISEE

17526 journées réalisées sur un objectif fixé à 20450.

Il importe de préciser que cet objectif a été conçu sur la base d'une capacité d'accueil de 61 jeunes filles alors que, depuis octobre 2017, l'établissement a réduit à 55 le nombre de places.

Nous sommes parvenus, non sans effort, à maintenir une moyenne d'accueil entre 48 et 52 jeunes durant toute cette année 2018. En effet, nous avons observé une concentration de complexité des situations associée à une plus grande vulnérabilité des jeunes filles tant dans nos dispositifs collectifs que dans nos dispositifs individualisés.

■ LES PERSONNES ACCUEILLIES

Par tranche d'âge

- De 14 à 16 ans
- De 16 à 18 ans
- De plus de 18 ans

■ FOCUS SUR LES PROJETS REALISES

- Institutionnalisation du réveillon délocalisé
- Mise en place d'un transfert collectif durant un mois en partenariat avec un établissement du médico- social
- Implication dans les événements locaux (voir mairie de Versailles)
- Participation de l'élue Petite Enfance de la mairie de Versailles à la fête annuelle de l'institution
- Partenariat avec l'UEAJ
- Voyage 2019 Barcelone, dans le cadre de ce projet les jeunes filles ont participé à la confection des paquets cadeaux avec Boulanger Velizy pour alimenter le projet de voyage à Barcelone
- Partenariat avec rencontre 93 sport à l'université

■ LA DYNAMIQUE RH

Mise en relief de la richesse des ressources humaines dans l'établissement :

Valorisation des compétences des professionnels (le)s administratifs et comptables, éducatifs et pédagogiques et enfin ceux et celles en charge des questions logistiques (entretien et amélioration de l'habitat des jeunes accueillies).

■ LES ENJEUX POUR LE SERVICE ET LES PERSPECTIVES

- Comment construire une organisation qui corresponde à la nouvelle offre du département en matière de Protection de l'Enfance ?
- Poursuivre le rapprochement de l'Oustal et du SAU 78 engagé depuis novembre 2018 et qui s'est concrétisé par une direction commune. Ce travail se faisant en tenant compte des cultures institutionnelles respectives pour s'orienter vers une culture commune.
- Accompagner les professionnels dans un « réajustement » de leurs pratiques en fonction de l'évolution du contexte institutionnel départemental
- Construire un management et une gestion d'établissement visant à garantir un équilibre d'activité (52 jeunes dont 26 des Yvelines et 26 pour les autres départements) correspondant aux modalités financières proposées par le département des Yvelines en matière de dotation globale.

SOMMAIRE

<u>[2018] EN SYNTHÈSE</u>	2
<u>CADRE D'INTERVENTION</u>	6
<u>L'Association</u>	7
<u>Présentation synthétique du service</u>	8
<u>BESOIN DU PUBLIC ET ACTIVITE</u>	9
<u>Chiffres clefs : besoins et activité</u>	10
<u>Analyse de l'activité réalisée</u>	11
<u>LES PROJETS REALISES ET LA VIE DE L'INSTITUTION</u>	177
<u>Les projets collectifs</u>	187
<u>Les activités individualisées</u>	Erreur ! Signet non défini.7
<u>La vie de l'institution</u>	Erreur ! Signet non défini.8
<u>LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES</u>	199
<u>L'équipe et les intervenants</u>	2020
<u>Analyse financière</u>	22
<u>LES PERSPECTIVES</u>	24
<u>Projets et perspectives</u>	25

CADRE D'INTERVENTION

L'Association

L'AVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

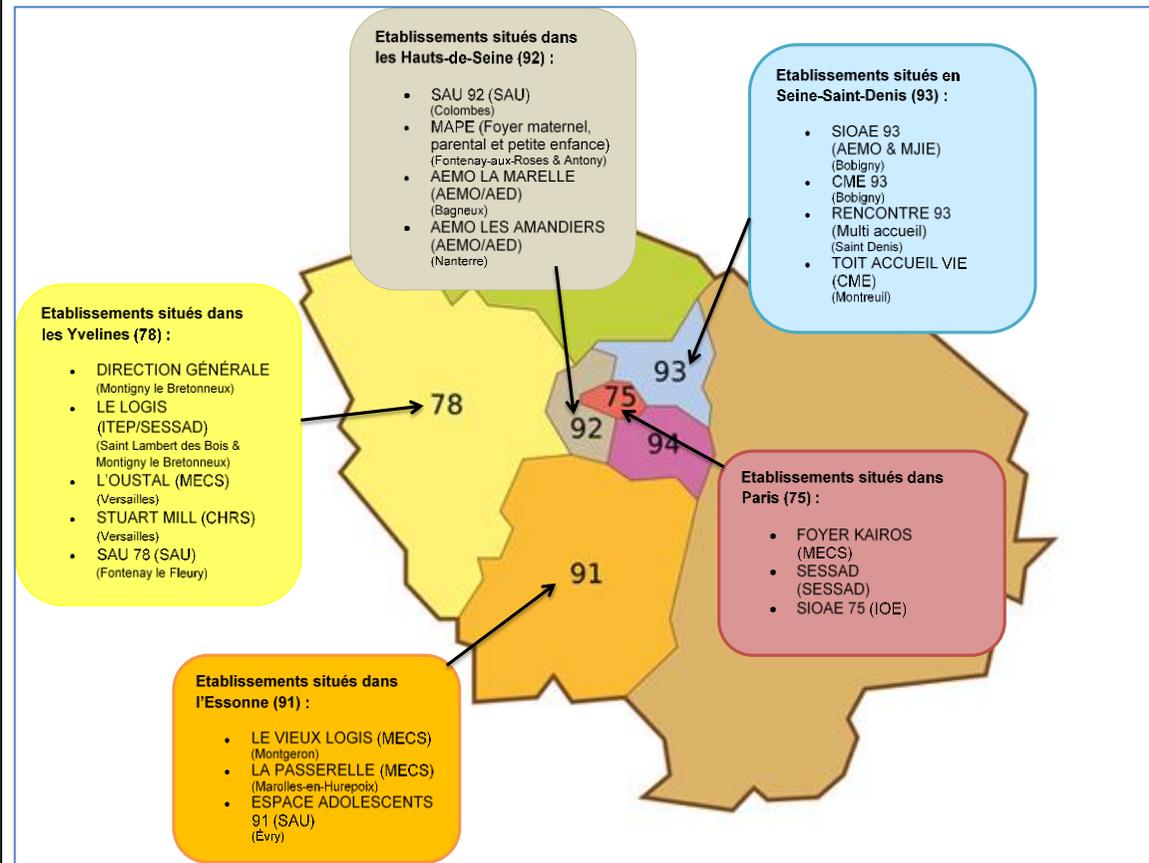
Elle est implantée dans **5 départements Franciliens** avec **130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés**, qui accompagnent **4000 enfants et adultes** par an.

Le projet associatif est construit autour de **4 options fondamentales** qui inspirent les projets de chaque établissement :

- **Le pari d'un avenir pour tous**
- **L'engagement aux côtés des personnes accueillies**
- **Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle**
- **Une exigence au service des personnes accueillies**

L'AVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- **La prévention et le soin dès la petite enfance**
- **L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes**
- **Le soutien aux parents et à la famille**
- **L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion**
- **Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté**



Présentation synthétique du service

Le Foyer éducatif l'Oustal, est situé à Versailles

52 jeunes filles (adolescentes, jeunes majeures) relevant de la Protection de l'Enfance (art. 375 du code civil, Modifié par Loi n°2016-297 du 14 mars 2016 - art. 28) ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (toujours au titre de l'assistance éducative), réparties comme suit :

- 3 unités de vie (Unité Boyceau, États-Unis et Pont-Colbert) accueillant des jeunes filles à partir de 14 ans)

- Un Service d'Accompagnement Vers la Vie Adulte (SAVVA) accueillant entre 16 ans et jusqu'à 21 ans dans le cadre d'un dispositif collectif individualisé.

L'établissement dispose d'un Espace Ressources : unité d'accueil de jour transversale qui s'inscrit sur trois axes, pédagogique, insertion/citoyenneté et éducatif.

Chaque unité éducative repose sur une équipe pluridisciplinaire. L'ensemble du personnel du Foyer est composé d'éducateurs spécialisés et moniteur-éducateurs, surveillants de nuit, psychologues, maîtresses de maison, éducateurs techniques et scolaires, infirmière, personnel administratif (secrétariat – économat) et d'entretien, ainsi que d'une directrice, d'un directeur-adjoint, de deux responsables d'unités éducatives, d'un chef de service et enfin d'un chef de service pédagogique.

Le Foyer éducatif l'Oustal dispose d'une habilitation arrêtée le Conseil Départemental des Yvelines ainsi que d'une

habilitation justice (P.J. J., assistance éducative au titre de l'article 375 du code civil).

L'accueil trouve son fondement dans l'article L 221-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles stipulant que : « *Le département organise sur une base territoriale les moyens nécessaires à l'accueil et à l'hébergement des enfants confiés au service.* ».

Ses missions s'inscrivent dans le cadre de la protection de l'enfance :

- **la protection** de la jeune fille accueillie, repérée comme étant en danger ou en risque de danger, du point de vue de son environnement familial ou social, ou de sa propre mise en danger.

- **l'éducation**, en favorisant l'autonomie des jeunes filles et l'adaptation à leur environnement, en s'appuyant sur leur développement personnel et social ;

- **le maintien du lien**, autant que la situation le permet, entre la jeune fille et son environnement familial ;

- **la priorité donnée au cursus scolaire**, à la formation ou à l'insertion professionnelle de chacune des jeunes filles accueillies.

BESOIN DU PUBLIC ET ACTIVITE

L'Oustal accueille 52 adolescentes et jeunes adultes, de 14 à 21 ans qui sont confiées par les Juges des Enfants ou les services départementaux d'Aide Sociale à l'Enfance. Elles sont souvent en souffrance psychologiquement, certaines ont une problématique de santé exigeant un suivi particulier, elles ont des parcours scolaires désordonnés et des lacunes dans les savoirs de base. Elles sont de plus en plus nombreuses à avoir fait l'objet de nombreux placements avant leur accueil à l'Oustal ; elles présentent, pour beaucoup, une extrême vulnérabilité face à un environnement et familial et sociétal de plus en plus incertain. Certaines d'entre elles ont déserté les bancs de l'école, parfois depuis l'entrée au collège, quelques-unes de ces toutes jeunes filles manifestant de réelles difficultés à s'inscrire dans un accueil de plus de 3 jours même si elles restent une minorité.

Nous savons à quel point ces situations, eu égard à la fragilité des jeunes filles qu'elles concernent, exigent que nous inventions et construisions avec nos divers partenaires des réponses évolutives.

L'activité de l'Oustal consiste en :

- Un hébergement diversifié (unités collectives ou individualisées)
- Un accueil de jour basé sur un accompagnement pédagogique et de socialisation
- Un accompagnement individualisé visant à prendre soin de la jeune accueillie dans la globalité de sa situation en assurant le maintien des liens avec leurs parents, fratrie et famille élargie

Chiffres clefs : besoins et activité synthèse générale



52 jeunes accueillies
29 jeunes yvelinoises accueillies
Parmi les 29 yvelinoises :
 10,34 % Agées de 18 à 21 ans
 31,03% Agées de 17 ans
 24,14% Agées de 16ans
 24,14% Agées de 15ans
 10.34% Aaées de 14 ans

Nous observons que près de 60% des jeunes filles sont Agées de moins de 17 ans.

Nous observons le même nombre d'accueils et de fin de prises en charges. Ce qui induit une réduction de la durée moyenne des séjours ; réduction qui n'est pas sans effet sur l'adaptation des pratiques éducatives des professionnel(le)s

51 fins de prise en charges
29 fins de prises en charges yvelinoises
Parmi les 29 yvelinoises :
 55,2 % Agées de 18ans à 21 ans
 20,7% Agées de 17 ans
 6,9% Agées de 16ans
 17,2% Agées de 15ans
 0% Aaées de 14 ans



143 demandes d'admission
52 jeunes accueillies
29 jeunes yvelinoises accueillies
14 mois « durée moyenne » des accompagnements des yvelinoises



Parmi les 29 yvelinoises accueillies, 100% ont déjà bénéficié d'une mesure sociale ou éducative.
Parmi les 29 yvelinoises accueillies :
 13 ont suivi ou étaient réinscrites à l'Education Nationale
 11 ont suivi un projet de formation professionnelle
 2 se sont engagées dans un emploi salarié
 21 jeunes ont été accueillies à l'Espace ressources (remobilisation, orientation. suivi de projet pro....)



Parmi les 29 yvelinoises accueillies : Au moment de leur accueil :
 79% de jeunes présentent des troubles psychiques
 37% prennent un traitement spécifique lié à leur problématique

79% des jeunes présentent des conduites à risque (problématique fugue, errance, prostitution,)

Analyse de l'activité réalisée

Regard sur la dynamique de l'activité réalisée

- Evolution du taux d'activité

	Yvelines	Autres Départements	Total Réalisé	Activité Budgétée	Ecart réalisé/Budgété
2015	10359	10234	20593	20574	0,1%
2016	10253	8647	18900	20450	-7,6%
2017	8934	6774	15708	20450	-23,2%
2018	8691	8835	17526	20450	-14,3%
Evolution 2015>2016	-1,0%	-15,5%	-8,2%		
Evolution 2016>2017	-12,9%	-21,7%	-16,9%		
Evolution 2017>2018	46,7%	-34,7%	11,6%		

Nous devons tenir compte de la réduction du nombre de lits passant de 61 à 55 places dès septembre 2017 avec la fermeture définitive d'une unité d'hébergement. Par ailleurs, nous avons déjà eu à amortir la fermeture d'une unité d'avril à juillet 2017. Ceci peut expliquer, en partie, la chute d'activité durant cette année. Forts de cette expérience malheureuse de 2017, une extrême vigilance a été portée au maintien de l'activité en 2018 ; les équipes ont en effet réajustées leur capacité à accueillir des situations de plus en plus complexes et à soutenir des groupes de jeunes qui concentrent dans le même espace des problématiques qui font écho les unes aux autres.

- **Répartition de l'activité pour les Yvelines et autres départements**

	Yvelines	Autres Départements
Répartition de l'activité 2017	56,9%	43,1%
Répartition de l'activité 2018	49,6%	50,4%

L'Oustal Maintient sa double activité historique : en effet depuis de nombreuses années la moitié des jeunes filles accueillies sont originaires de toute l'île de France alors que l'autre moitié des accueils sont prioritairement réservés au département des Yvelines.

Demands d'admissions tous DPTS et Yvelines année 2018

Nombre demandes admissions	Nombre	dossiers refusés par l'Oustal	Arrêt procédure par le prescripteur ou refus de la jeune	Accueils réalisés
Tous Départements	143	7	84	52
Yvelines	61	2	30	29

L'établissement se montre très réactif dans les procédures d'admission

Profil des accueils comparatifs 2017/2018 âge Yvelinoises accueillies

Tranche d'âge	2017	2018
14 - 15 ans	4,35%	10,34%
15 - 16 ans	13,04%	24,14%
16 - 17 ans	13,04%	24,14%
17 - 18 ans	52,17%	31,03%
+ de 18 ans	17,39%	10,34%

Le rapport s'est inversé avec 60 % de jeunes qui avaient plus de 17 ans en 2017

Évolution et réponses aux besoins des jeunes Yvelinoises accueillies

- La scolarité/la formation professionnelle pour les 29 jeunes Yvelinoises accueillies

Indicateurs scolarité/formation/accueil Espaces Ressources			
2018			
Education Nationale	Formation professionnelle	Emploi salarié	Espace Ressources
44,83%	37,93%	6,9%	72,41%

Nous invitons ici le lecteur à consulter l'écrit qui a été rédigé par l'équipe de l'Espace Ressources.

- Santé médicale pour les 29 jeunes Yvelinoises accueillies

Indicateur suivi santé

Indicateurs suivi médical jeunes
2018
69% Bilan santé complet réalisé
24% des jeunes ont un traitement spécifique (drépano, Diabète...=
14% des jeunes ont subi une intervention chirurgicale
10% des jeunes ont eu une interruption de grossesse

Nous constatons que les besoins de suivis médicaux liés aux problématiques de santé d'un plus grand nombre de jeunes, nécessitent, au-delà de l'expertise de l'infirmière, une plus grande disponibilité de la part des professionnels (le)s éducatifs.

- Santé psychique pour les 29 jeunes Yvelinoises accueillies

Indicateurs problématique psychologique jeunes	2018
72,4% jeunes bénéficient d'un accompagnement interne	
44,8% jeunes bénéficient d'un suivi externe	
38% jeunes prennent un traitement médicamenteux	

Ces chiffres rendent tout à fait compte des besoins d'écoute et de soin (dans le sens le plus large de ce terme) que requiert l'accueil et l'accompagnement des jeunes filles prises en charge à l'Oustal.

- Mesures avant placement à l'Oustal parmi les 29 jeunes Yvelinoises

Indicateurs nombre de placement avant accueil à l'Oustal	2018
45% des jeunes ont été placés 1 fois avant l'accueil	
17% des jeunes ont été placés 2 fois avant l'accueil	
38% des jeunes ont été placés 3 fois et plus avant l'accueil	

Évaluation des situations dites complexes selon les indicateurs établis par les services du département des Yvelines

- Profil et problématiques des 29 jeunes Yvelinoises

Indicateurs profil et problématiques des 29 jeunes Yvelinoises 2018
79% des jeunes ont une problématique de violences subie ou auto-centrée
72% des jeunes ont une problématique de fugue
34% des jeunes ont une problématique d'errance et de mise en danger
24% des jeunes sont ou ont été dans des réseaux de prostitution

Il est bien évident que la reconnaissance de situations dites complexes est dérisoire (8 situations sur 29 yvelinoises) au regard de la réalité des situations des jeunes filles que nous accueillons. Alors que la prolifération des réseaux de prostitution des mineur(e)s ne cesse de s'amplifier, il semblerait que sur le département des Yvelines, cette question ne soit pas prise en compte dans la désignation de « complexification des situations » des jeunes filles qui nous sont confiées. Nous ne doutons pas que l'exposition de ces mineures de plus en plus jeunes à ces réseaux est une question centrale pour la direction de l'enfance toujours très soucieuse d'offrir des réponses adaptées aux besoins des enfants et jeunes accueillis dans le cadre de la mission de Protection de l'Enfance.

- Les sorties de l'Oustal

Types d'orientations/Sorties 2018	
Réorientation Structures Éducatives	31,2%
En famille	17,2%
Structure de Droit commun	31%
Fin de prises en charge sans possibilité de travail pour l'orientation (fin CJM, fugues prolongées, hébergement amis sans autorisation JE)	20,6%

Force est de constater que durant cette année nous avons eu une plus grande difficulté à travailler les sorties des jeunes pour plusieurs raisons :

- De moins en moins d'interlocuteurs à l'ASE, pas de tiers dans le travail (les travailleurs sociaux de l'ASE furent très mobilisés par les mutations fondamentales au sein de leurs structures organisationnelles
- Concentration des situations complexes et explosion des prises en charge ou fuite des jeunes
- Réduction des durées de séjour, ce qui réduit la possibilité de travailler les projets de jeunes
- Peu de présence des partenaires ASE pour le suivi avec les familles d'où plus grande difficulté à travailler des retours en famille
- Famille de moins en moins présentes au moment de l'accueil et durant la prise en charge

LES PROJETS REALISES ET LA VIE DE L'INSTITUTION

Une tonalité nouvelle pour le SAVVA

Le service d'accompagnement à la vie adulte a connu durant cette année 2018, et déjà dès 2017, des moments d'incertitudes ; en effet, les orientations nationales annonçant depuis plusieurs années la fin des contrats jeunes majeures furent largement relayées en 2018 sur le territoire des Yvelines. Le SAVVA qui depuis sa création en 1986 a toujours été dédiée à l'accompagnement des jeunes majeures en très grande précarité. Afin de s'adapter d'une part aux politiques départementales en restant centré sur les besoins des jeunes filles, les professionnel(e)s de ce service ont adapté leurs pratiques et leurs modalités d'accompagnement afin de les rendre plus opérantes auprès d'une public de plus en plus jeune (16 à 19 ans). Frédérique Soumeilhan, chef de service, ainsi que Diminga Gomis, psychologue, ont rédigé chacune un écrit qui témoigne de ce mouvement initié par l'équipe et dans lequel les jeunes femmes furent largement interpellées et entendues. (Voir ces écrits dans la partie numérique de ce rapport)

LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

L'équipe

Les mouvements

Nous avons connu, durant cette année 2018, peu de mouvements au regard du turn over traditionnel que connaissent les MECS en général. La modification des projets des unités d'hébergement Montreuil et Frémillon durant l'année 2017 ont eu pour effet de rendre plus précaire la stabilité d'encadrement de ces structures. Nous avons ainsi fait le choix de consolider le projet de service avant d'envisager, au cours du 1^{er} trimestre 2019, l'embauche d'un nouveau chef de service.

La formation

En 2018, deux formations collectives ont été réalisées afin de permettre qu'un grand nombre de salariés puissent y participer. Parallèlement, 4 salariés ont effectué une formation individuelle à leur initiative

La Fonction éducative de la maitresse de maison dans une MECS

Cette formation collective à l'adresse des maitresses de maison à laquelle se sont associées d'autres maitresses de maison d'autres établissements de l'AVVEJ s'est déroulée sur 4 séances de 3 heures.

Il paraissait essentiel de proposer une formation aidant ces professionnels à reconnaître, les aspects très éducatifs liés à leur métier leur permettre de s'approprier des bases théorico-éducatives leur permettant d'occuper leur place à part entière.

Approche des situations de violence et gestion des conflits

Cette autre formation collective fut proposée à l'ensemble du personnel de l'établissement

Il s'est agi pour les professionnels (le)s qui y ont participé :

- d'identifier la violence vécue en situation professionnelle, en distinguer les formes pour y apporter des réponses appropriées et fixer les conditions d'un exercice professionnel satisfaisant.
- Identifier le processus d'expression de la violence des jeunes, dans la relation éducative, en reconnaître les signes précurseurs.
- Identifier les modes de réponses les plus couramment apportées et leurs effets potentiellement positifs ou négatifs sur le comportement du jeune en situation de crise.
- Penser des modalités de régulation qui contiennent les manifestations de violence, et qui permettent d'élaborer les passages à l'acte, de les appréhender cliniquement et de moduler les réponses professionnelles en fonction du sens des conduites violentes.

Les équipes administratives et comptables à l'honneur !

La mise en œuvre du rapprochement de l'Oustal et du SAU 78 a été initiée dès le mois d'octobre 2018. Du côté de l'Oustal les principaux artisans en ont été Latifa Kamlach, secrétaire, Nadia M'himdat, secrétaire de direction, Pascale Loisel, secrétaire, Amar Aït-Salah, économiste, Isabelle Belzenne, comptable en charge des Ressources Humaines et salaires, Anastasya Chagneau et enfin Samia Nakai, toutes deux comptables. Tous ces professionnel(le)s se sont mis(es) en mouvement pour intégrer, accueillir, adapter, décoder, créer, inventer, des procédures, des logiciels, des pratiques, des ressources, des budgets dans le seul objectif que « les choses continuent de tourner » malgré le manque de temps, l'alourdissement de leur tâche au quotidien et parfois une réelle méconnaissance des dossiers à traiter dans les temps impartis. Je veux ici les remercier de la dignité de leur investissement et de la qualité et la rigueur de leur travail. C'est grâce à leur engagement étroitement soutenu et porté par Fabien Garnier, directeur-adjoint, que nous impliquer dans ce processus dont la perspective pourrait se concrétiser par la réunion de deux établissements de l'Association.

Bravo à toutes et à tous !

Analyse financière

Budget et source de financement

Le budget 2018 de l'Oustal s'est élevé à **4.738.604 €**, avec un financement Conseil Général.

Regard sur le résultat financier

Notre établissement a enregistré un excédent comptable de **119.206,92€**, malgré une sous-activité de – **2.924 journées**

Evolution des groupes

Charges

Le groupe I

Présente une non dépenses de **194.206,92 €** du poste (- **34,15 %** de l'accordé) expliquée par la sous-activité de l'établissement de – **2.924 journées** et une très grande prudence toute l'année,

Le groupe II

Présente une non dépense de - **458.525,56€**, (-14,96%) dont :

- 64111000 - Rémunérations - **266.986,39 €**
- 641160000 – Indemnité de licenciement - **53.525,67€**.
- 645 - charges sociales - **131.167,70 €**

Le groupe III

Présente une non dépense de -**34.308,50 €**, (3,07%) dont :

- **681111000** – Dotations aux amortissements de **-31.515 ,53 €**

Produits

Le groupe I

Présente une baisse des recettes de **662.621,08 €** (14,30%), liée également à notre sous activité.

Le groupe II

Présente un excédent de **151.588,03€**, dont :

- 649000000 – CITS : **51.202 €**
- 641920000 – Indemnités journalières : **94.251,15 €**

Le groupe III

Présente un excédent de **56.832,97 €**, (58,14%)

Point sur les investissements

Sur l'enveloppe budgétaire des investissements de **48.292.60 €**, nous avons réalisé **46.210,59€**, dont :

- **7.027,49 €** de matériels pour équiper nos appartements et unités de vie (réfrigérateurs congélateurs, aspirateurs, laves linges, plaques de cuisson...)
- **6.662,18 €** de mobilier d'hébergement et de bureau.
- **22.320,52 €** de travaux de rénovation, sur nos unités de vie et les locaux qui accueilleront le service d'accueil familial du SAU78.
- **10.200,00 €** pour le renouvellement du photocopieur.

LES PERSPECTIVES

Projets et perspectives

Les principales perspectives s'orientent vers

- La réunion des établissements Oustal et SAU 78 en préservant l'identité professionnel de chacun des salarié(e)s qui se trouvent associé(e)s à ce projet
- La stabilisation de l'activité des établissements afin de se centrer sur l'évolution de nos pratiques
- La promotion de l'Espace Ressource des deux établissements
- La promotion des deux structures comme terrain de recherches universitaires sur les questions de l'éducation, du soin et de la famille.